



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat  
Direction des Ressources Humaines**

Amiens, le 2 décembre 2024

**Dossier suivi par :**  
Caroline BOITIEUX  
Conseillère Mobilité Carrière  
[conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr)  
03 22 82 39 43

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS**

à

Madame l'Inspectrice d'Académie –  
Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Aisne  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie –  
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise  
Madame l'Inspectrice d'Académie –  
Directrice Académique des Services de l'Education Nationale  
de la Somme par intérim

Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

Objet : dispositif spécifique « passerelle » pour le détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, CPE et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'Etat - rentrée scolaire 2025

*P.J. : - Instruction ministérielle du 28 mars 2022  
- Annexe 1 : Fiche de candidature  
- Annexe 2 : Fiche métier : Secrétaire Général(e) EPLE*

Dans le cadre d'un plan pluriannuel de requalification et de revalorisation de la filière administrative, l'ensemble des voies existantes d'accès au corps des attachés d'administration de l'État (AAE) est mobilisé pour satisfaire les besoins de recrutement supplémentaires pour la catégorie A.

Ainsi, en plus des voies classiques du concours ou de la liste d'aptitude, un dispositif spécifique « passerelle » a été créé pour faciliter le détachement de certains personnels enseignants, CPE ou psychologues, volontaires dans le corps des AAE. Il s'agit d'une procédure innovante permettant de repérer et de sélectionner les personnels particulièrement motivés pour une nouvelle orientation professionnelle en tant que cadre de l'administration.

Les principales caractéristiques de cette « passerelle » vers le métier d'attaché(e) sont les suivantes :

- Sélection sur dossier et entretien de recrutement évaluant la motivation du candidat et le projet professionnel ;
- Affectation sur un poste vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2025 (à noter : les postes vacants après le mouvement sont principalement de Secrétaire Général(e) d'EPLE (Fiche métier : annexe 2)
- Formation obligatoire à l'IRA (Institut régional d'administration) de Lille de 4 semaines début septembre 2025, 4 semaines au mois de mars 2025 puis deux semaines en juin 2025 ;
- Formation complémentaire d'adaptation à l'emploi dans le cadre du plan académique de formation ;
- Le renouvellement du détachement est autorisé sous réserve de l'accord de l'administration au regard de l'appréciation de la première année de détachement.

Les candidats sont sélectionnés par le biais d'une commission académique composée du directeur des ressources humaines, de la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement, d'un membre du corps des AAE exerçant les fonctions de Secrétaire Général(e) d'un EPLE.

Le dossier de candidature comprend :  
- la fiche de candidature complétée (Cf. annexe ci-jointe)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation présentant l'intérêt pour les missions des AAE et le projet professionnel

Il doit être envoyé au plus tard le 31 janvier 2025 par courrier électronique aux adresses suivantes : [conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr) et [ce.dpae@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpae@ac-amiens.fr).

La commission procédera à l'examen du dossier de chaque candidat puis elle arrêtera la liste des candidats qui seront reçus en entretien en mars 2025.

La décision de recrutement au sein du dispositif devrait être communiquée en avril 2025.

Pour des informations complémentaires, les personnels intéressés peuvent prendre contact avec madame Caroline Boitieux, conseillère mobilité carrière ([conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr)). Pour des questions administratives, notamment liées à la future rémunération, il convient de prendre l'attache de la DPAE ([ce.dpae@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpae@ac-amiens.fr)).

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette note aux personnels placés sous votre autorité.

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général de l'académie adjoint  
Directeur des ressources humaines



Samuel HAYE

## Annexe 1

### Dispositif ouvert aux personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

## Formulaire de candidature pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) par la voie du détachement

### Académie d'Amiens

Année scolaire 2025- 2026

Je soussigné(e) (nom – prénom) me porte candidat(e) pour accéder, par la voie du détachement pour un an, au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et joins au présent formulaire les documents demandés<sup>1</sup>. Dans le cas où ma candidature serait retenue, je confirme avoir été informé(e) qu'il m'appartiendra de solliciter, trois mois avant la fin du détachement, soit ma réintégration dans mon corps d'origine soit le renouvellement de mon détachement dans le corps des AAE.

Les postes d'AAE en détachement accessibles par la voie du détachement sont majoritairement des postes de Secrétaires Généraux en EPLE.

Les Secrétaires Généraux d'EPLE accèdent à un logement de fonction et ont l'obligation de résider au sein de l'établissement dans lequel ils exercent.

Vous pouvez réaliser une demande d'évaluation de votre future rémunération en tant qu'AAE auprès du service de la DPAE : [ce.dpae@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpae@ac-amiens.fr)

#### Situation administrative actuelle :

##### Corps actuel :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur certifié               | <input type="checkbox"/> Professeur d'éducation physique et sportive | <input type="checkbox"/> Professeur agrégé               |
| <input type="checkbox"/> Professeur de lycée professionnel | <input type="checkbox"/> Professeur des écoles                       | <input type="checkbox"/> Professeur de chaire supérieure |
| <input type="checkbox"/> Conseiller principal d'éducation  | <input type="checkbox"/> Psychologue de l'éducation nationale        |  |

Etablissement d'affectation actuel (nom de l'établissement – ville) : .....

#### Période de formation à l'Institut régional d'administration (IRA) :

Dans le cas où votre candidature serait retenue, vous vous engagez à suivre une formation de 4 semaines au mois de septembre 2025, de 4 semaines au mois de mars 2026 et de 2 semaines au mois de juin 2026 au sein de l'IRA de Lille.

#### Souhaits concernant l'affectation en qualité d'AAE :

- Veuillez indiquer l'univers professionnel que vous souhaitez intégrer en cochant la case concernée :
- Etablissement public local d'enseignement (collège - lycée)
- Services déconcentrés (Direction des services départementaux de l'éducation nationale – Rectorat)
- Souhaits de localisation (ville, département) du poste d'AAE au sein de mon académie actuelle :  
.....  
.....

Date et signature  
de l'Agent :

Date et signature  
de l'IEN ou du Chef d'établissement :

Date, cachet et signature  
de l'autorité gestionnaire hiérarchique  
(DPE, DASEN)

<sup>1</sup> Formulaire à transmettre par le/la candidat(e), avec un curriculum vitae et une lettre de motivation mettant en évidence ses compétences et aspirations, par courriel à l'adresse suivante : [conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr) avant le **31/01/25**



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
des ressources  
humaines**

# DEVENEZ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT



**L'ACADÉMIE RECRUTE**



# DEVENEZ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT

## Qu'est-ce qu'un secrétaire général ?

Cadre administratif, il est en charge de la gestion de l'établissement public local d'enseignement (EPL) : il est membre de l'équipe de direction, il participe à l'action éducative de l'établissement et contribue à l'accueil de tous les partenaires du système éducatif.

## Pourquoi un secrétaire général ?

Il est en charge de seconder le chef d'établissement dans ses tâches de gestion matérielle, financière et administrative également en charge des relations avec les collectivités territoriales pour les questions techniques et il organise le travail des agents techniques des collectivités.

## Quelle quotité de travail prévue ?

Ils sont logés en établissement par nécessité de service.

Les obligations de service sont de **1607 heures par an réparties sur 36 semaines en présence d'élèves et 25 jours maximum en dehors de la présence des élèves.**

Les autres obligations sont celles des agents qui participent au service public d'éducation.

## Comment candidater ?

Déposez votre candidature sur l'application Acloé :

<https://portail.ac-amiens.fr/acloe/do/candidat>



## Quelle rémunération ?

Les candidats sont recrutés en qualité de secrétaire général d'établissement et sont rémunérés selon la grille indiciaire des attachés d'administration d'État de catégorie A.

En fonction de l'emploi, de l'administration et de la mission, des indemnités et des avantages sociaux s'ajouteront à la rémunération.

## Qui recrute ?

Les recrutements des secrétaires généraux sont majoritairement effectués par la voie de concours externe et interne. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi peuvent être recrutés également par voie contractuelle.

## Quelles conditions de recrutement ?

- Titulaire d'un bac+3
- Être apte physiquement : l'aptitude physique est contrôlée par un médecin généraliste agréé qui établit un certificat attestant que l'état de santé du candidat est compatible avec l'exercice des fonctions
- Avoir un casier judiciaire vierge de toute condamnation
- Être de nationalité française ou appartenir à un état membre de la communauté européenne
- Pour les étrangers, disposer d'un titre de séjour en cours de validité

Souhaiterez-vous, à terme, rejoindre les rangs de nos personnels titulaires ? Pour en savoir plus **sur les concours, leur calendrier et comment les préparer, RDV** sur la page du ministère dédiée aux concours administratifs.

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

